

# Les femmes et la participation politique (FPP) en Afrique en 2024

	Afrique	Corne de l'Afrique	Afrique orientale	Afrique australe	Afrique centrale	Afrique du Nord	Afrique de l'Ouest	Notes
Chambres basses du Parlement 2024	26% (25%)	31% (33%)	34% (33%)	29% (28%)	22% (19%)	22% (24%)	20% (16%)	1
Chambres hautes du Parlement 2024	21% (20%)	28% (30%)	34% (29%)	31% (29%)	28% (20%)	10% (11%)	7% (12%)	2
Total Parlements	25% (24%)	35% (33%)	34% (32%)	29% (28%)	23% (19%)	20% (21%)	19% (16%)	3
Leadership des partis politiques 2024	9% (12%)	0% (17%)	11% (15%)	19% (14%)	0% (7%)	0% (0%)	0% (11%)	4
Commissions électorales/organes de gestion des élections 2024	30% (28%)	30% (21%)	45% (45%)	39% (40%)	23% (20%)	15% (25%)	27% (24%)	5
Collectivités locales 2024	25% (21%)	29% (N/A)	24% (35%)	25% (20%)	24% (27%)	26% (3%)	28% (2%)	6
Présidents des Parlements 2024	25% (21%)	0% (0%)	44% (33%)	43% (35%)	27% (18%)	0% (0%)	16% (16%)	7
Maires des villes capitales 2024	29% (19%)	40% (20%)	0% (0%)	20% (19%)	29% (43%)	17% (0%)	43% (20%)	8
Postes de direction 2024	15% (7%)	8% (10%)	28% (12%)	21% (9%)	11% (7%)	0% (0%)	11% (7%)	9
Conseil des ministres 2024	24% (22%)	19% (17%)	36% (32%)	27% (26%)	18% (20%)	21% (13%)	21% (19%)	10

Points essentiels	
	A augmenté depuis 2021 (entre parenthèses)
	A reculé depuis 2021 (entre parenthèses)
	Identique à 2021 (entre parenthèses)

- Données compilées à partir du site web de l'Union Interparlementaire en décembre 2023.
- 25 pays africains ont une chambre haute. Données compilées à partir du site web de l'Union Interparlementaire en décembre 2023.
- Chambres haute et basse combinées ou chambre basse seulement lorsqu'il n'y a pas de chambre haute.
- Les trois plus hauts responsables du parti au pouvoir et du parti d'opposition dans chaque pays. Données émanant des sites web des partis.
- Les commissaires électoraux dans 41 pays où les commissions électorales existent.
- Données disponibles pour 19 pays africains.
- Les présidents et responsables des chambres hautes et basses ; données figurant sur les sites web des Parlements.
- Données compilées à partir des sites web des villes capitales.
- Présidents, vice-présidents, Premiers ministres et vice-Premiers ministres.
- Données compilées à partir des sites web des gouvernements.

À six ans de l'échéance de 2030, le Baromètre 2024 sur les femmes et la participation politique en Afrique (FPP) ne peut que conclure qu'il est improbable que les pays africains atteignent l'objectif des 50 % fixé par l'Objectif du développement durable (SGD 5.5) quant à la participation des femmes en politique. La représentation des femmes dans les Parlements africains n'a augmenté que d'un point de pourcentage, soit de 25 % en 2021 à 26 % en 2024, en dépit des élections dans 36 pays africains depuis la première édition du Baromètre 2021 sur la participation des femmes en politique. La seconde édition de ce Baromètre sur la participation des femmes en politique sera officiellement lancée le 27 mai 2024, pour commémorer la Journée de l'Afrique. Ce deuxième Baromètre montre que les femmes ne constituent qu'un quart (25 %) des 13 057 parlementaires en Afrique - 26 % dans les chambres basses des Parlements et 21 % dans les chambres hautes des Parlements.

Globalement, la représentation des femmes dans les chambres basses des Parlements a augmenté,

passant de 11 % en 1995, lorsque la Quatrième Conférence des Femmes à Beijing a mis en lumière cet écart criant, à 27 % en 2024. L'Afrique subsaharienne reflète cette tendance mondiale avec une augmentation de 10 % des femmes dans les chambres basses des Parlements en 1995 à 26 % en 2024. Selon cette tendance, il pourrait falloir attendre jusqu'à la fin de la décennie pour que les femmes soient à pied d'égalité avec les hommes dans les Parlements - que ce soit au niveau mondial qu'en Afrique.

Le tableau montre l'évolution dans les dix indicateurs pour les FPP, suivis depuis 2021, pour l'Afrique dans son ensemble, de même que par région (comme défini par l'Union africaine). Le vert dénote des progrès ; le rouge le recul et le jaune, le statu quo. Le tableau - 65 % de vert : 35 % de rouge et 10 % de jaune - indique qu'au mieux, le changement est lent et qu'au pire, il est régressif. Et comme c'est le cas en 2021, les femmes à 30 % sont mieux représentées au sein des commissions électorales/organes de gestion des élections (EMB). La hausse la plus importante est relative au nombre de femmes maires, de



19 % en 2021 à 29 % en 2024. Mais les femmes représentent seulement 25 % des conseillers (un pourcentage en hausse par rapport à 21 % en 2021). Les femmes sont aussi absentes de manière flagrante à des postes de direction (15 %). La baisse la plus importante au niveau

des FPP et qui fait se demander si les partis politiques appliquent vraiment ce qu'ils prêchent par rapport à l'égalité du genre, a eu lieu dans les postes de direction au sein des partis politiques, de 12 % (un chiffre déjà extrêmement bas) à 9 %.

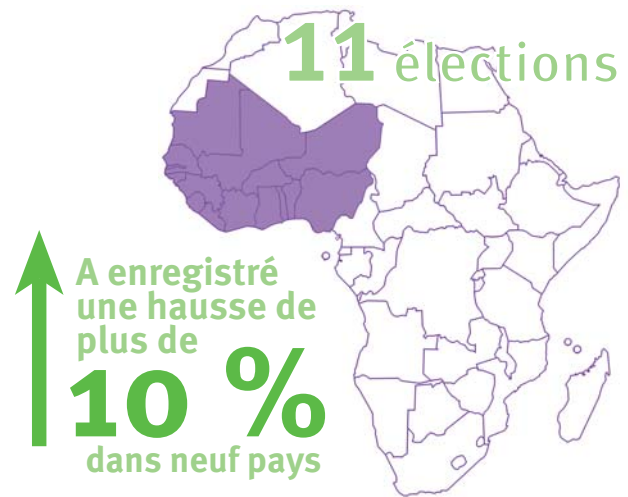
## Elections récentes en Afrique (2021-2023)

### Vue d'ensemble des FPP en Afrique lors des élections nationales organisées entre 2021 et 2023

% Changement	Afrique centrale	Afrique orientale	Corne de l'Afrique	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest
Plus de 10 %	Tchad Guinée Equatoriale				Eswatini	Bénin Sierra Leone Cap Vert Guinée Burkina Faso
5 % - 10 %		Sud Soudan		Maroc		
0 - 5 %	Congo	Kenya	Ethiopie Djibouti	Mauritanie	Angola Lesotho RDC	Libéria Sénégal Côte d'Ivoire La Gambie
-5 %	Sao Tome et Principe	Ouganda	Somalie		Zimbabwe Zambie	Nigéria
-10 %				Tunisie		Guinée-Bissau
-10 % ou moins				Algeria		

Source: Tableau compilé par Gender Links avec les données recueillies pour le Baromètre sur la FPP en Afrique.

Trente et un (31) pays ont tenu des élections nationales entre 2021 et 2023. L'Afrique de l'Ouest est le pays où il y a eu le plus grand nombre d'élections (11). C'est dans cette région que l'on trouve le plus grand nombre de pays (cinq) ayant enregistré une augmentation de plus de dix points de pourcentage en matière de FPP mais aussi le plus grand nombre de pays (six) dans lesquels le pourcentage de FPP est restée le même ou a régressé. Globalement, le pourcentage pour les FPP a reculé dans neuf pays ; augmenté par moins de cinq points de pourcentage dans 13 pays et augmenté par plus de dix points de pourcentage dans seulement neuf pays.



### Vue d'ensemble des FPP en Afrique lors des élections des collectivités locales organisées entre 2021 et 2023\*

% Changement	Afrique centrale	Afrique orientale	Corne de l'Afrique	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest
Plus de 10 %					Zimbabwe	Guinée
5 % - 10 %				Maroc		
0 - 5 %		Kenya		Tunisie Algérie	Eswatini Maurice Zambie	Sénégal
-5 %					Lesotho Afrique du Sud	

Source: Compilé par GL avec les données recueillies pour le Baromètre sur la FPP en Afrique.

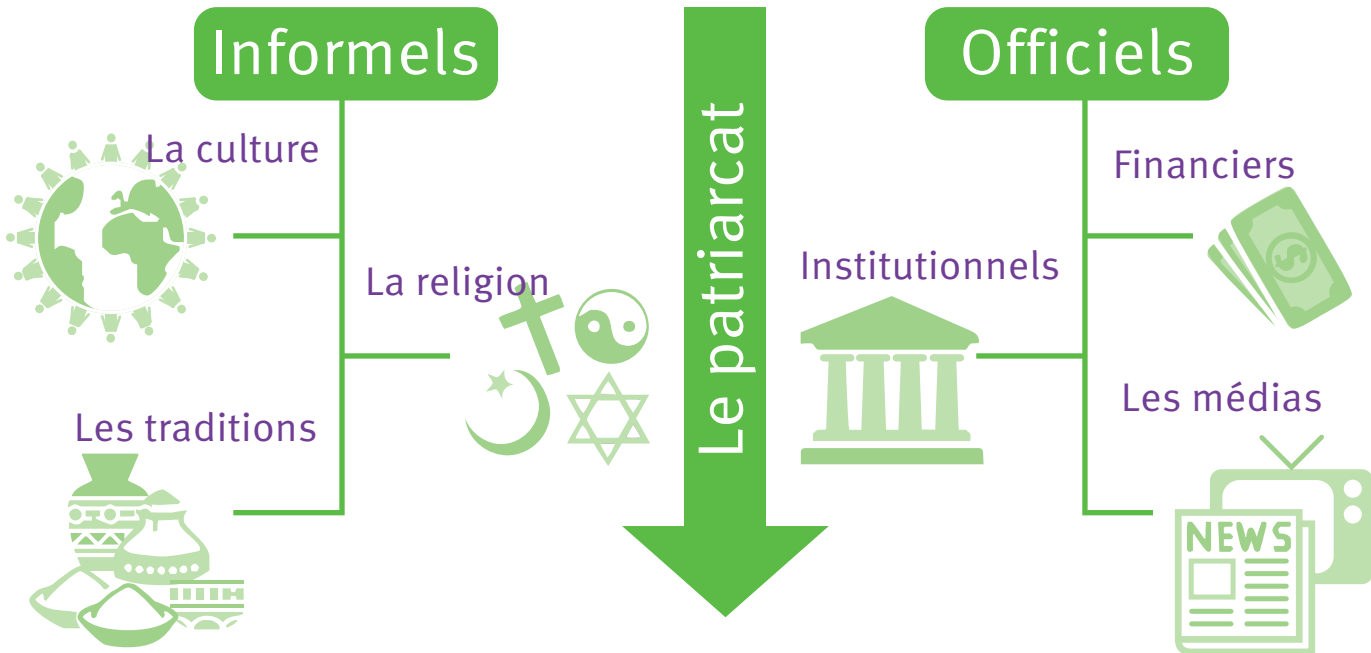
\* Un plus grand nombre de données sont désormais disponibles pour l'Afrique du Nord, de l'Ouest et Orientale, ce qui pourrait expliquer certaines variations importantes dans la WPP au niveau des collectivités locales dans ces régions entre le Baromètre de 2021 et celui de 2024. Par exemple, en 2021, il n'y avait aucune donnée sur les collectivités locales dans les pays de la Corne de l'Afrique alors que dans ce deuxième Baromètre, nous avons des données pour un seul pays, à savoir Djibouti, ce qui fausse la moyenne dans cette région.

Dix-huit pays en Afrique ont organisé des élections des collectivités locales entre 2021 et 2024. Le Zimbabwe a enregistré la plus forte augmentation (19 points de pourcentage) en raison de

l'application d'un nouveau système de quota. L'Afrique du Sud a enregistré la plus forte baisse (moins quatre points de pourcentage).



## Les obstacles pour les FPP



Espoir Abalo, une politicienne au **Togo**, explique : «Quand vous êtes une femme et que vous évoluez dans le domaine politique, on vous colle des étiquettes sur le dos, on vous qualifie de femme à la cuisse légère, de célibataire à vie, comme si que c'était une honte.

Il faut comprendre que le patriarcat ayant droit de cité au Togo, le mariage est valorisé et si vous êtes célibataire, c'est très mal vu. Si vous êtes une femme et que vous êtes promue à un poste politique, d'emblée des gens vont dire que vous avez obtenu une promotion canapé. On ne fait jamais ces remarques dénigrantes à propos d'un homme. J'ai l'impression que tout est fait de nature à décourager les femmes à évoluer dans le monde politique.»

## Systèmes électoraux et quotas



Les systèmes électoraux et les quotas (Mesures Temporaires Spéciales) jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la FPP à tous les niveaux. Globalement, il y a trois principaux systèmes électoraux : le système uninominal à un tour ou scrutin majoritaire à un tour (FPTP) dans lequel les candidats s'affrontent et celui qui obtient le plus grand nombre de votes l'emporte, le système de représentation proportionnelle (RP) dans lequel les sièges sont alloués selon le pourcentage de votes obtenu par un parti, et le système mixte, qui est une combinaison des deux

systèmes susmentionnés. Les quotas sont des mesures d'action positive pour augmenter la FPP. Ils comprennent des quotas de candidats imposés par la loi, des quotas de sièges réservés et des quotas volontaires de partis. Chacun de ces types de quotas peut être combiné avec n'importe quel type de système électoral pour accroître la représentation des femmes en politique, à des degrés variés de succès. Quarante et un des 54 États en Afrique appliquent une forme ou une autre de quota au niveau de leur chambre basse.

## Systèmes électoraux, quotas et les FPP dans les chambres basses des Parlements africains en 2024

	RP		FPTP		Mixte		Autre		Total pays
	Nombre	% de femmes	Nombre	% de femmes	Nombre	% de femmes	Nombre	% de femmes	
Quotas de candidats imposés par la loi	7	21 %	5	17 %	4	32 %	2	29 %	18
Sièges réservés	6	30 %	5	31 %	3	0 %	2	21 %	16
Quotas volontaires de parti	3	44 %	4	17 %					7
<b>TOTAL AVEC QUOTAS</b>	<b>16</b>	<b>32 %</b>	<b>14</b>	<b>25 %</b>	<b>7</b>	<b>26 %</b>	<b>4</b>	<b>26 %</b>	<b>41</b>
<b>SANS QUOTA</b>	<b>3</b>	<b>19 %</b>	<b>6</b>	<b>21 %</b>	<b>4</b>	<b>17 %</b>			<b>13</b>

Source: Compilé par GL avec les données recueillies pour le Baromètre sur la FPP en Afrique.

Le tableau ci-dessus montre que les pays qui appliquent une forme ou une autre de quota ont une représentation plus importante de FPP que ceux qui n'appliquent aucun quota. Le système de représentation proportionnelle (RP) avec quota donne des résultats plus favorables avec une

représentation à 32 %, suivi par le système mixte (26 %) et le système de scrutin uninominal à un tour ou FPTP (25 %). La représentation des femmes au Parlement est nettement plus faible dans les pays où il n'y a pas de quotas.

## Systèmes électoraux, quotas et les FPP au niveau des collectivités locales en Afrique 2024

	RP		FPTP		Mixte		Total pays
	Nombre	% de femmes	Nombre	% de femmes	Nombre	% de femmes	
Quotas de candidats imposés par la loi	7	19 %	4	22 %	2	45 %	13
Sièges réservés	1	27 %	6	22 %	5	21 %	12
Quotas volontaires de parti	2	25 %	1	18 %			3
<b>SANS QUOTA</b>	<b>3</b>	<b>9 %</b>	<b>7</b>	<b>8 %</b>	<b>3</b>	<b>18 %</b>	<b>13</b>
<b>TOTAL AVEC QUOTAS</b>	<b>13</b>	<b>25 %</b>	<b>9</b>	<b>22 %</b>	<b>7</b>	<b>39 %</b>	<b>28</b>

Source: Compilé par GL avec les données recueillies pour le Baromètre sur la FPP en Afrique.

Les données disponibles sur la représentation des femmes au sein des collectivités locales montrent que leur représentation est plus élevée dans les pays qui disposent d'un quota, en particulier lorsque que le quota est associé à un

système mixte. Deux pays - le Sénégal et l'Afrique du Sud, qui utilisent un quota imposé par la loi dans un système mixte -, affichent des taux plus élevés de femmes au sein des collectivités locales.

La loi sur l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes (GEWE) en **Sierra Leone** favorise l'accès des femmes au financement, aux opportunités d'emploi, à un salaire égal, à un congé de maternité et à une représentation politique. Elle établit un quota de 30 % pour la participation des femmes au sein du gouvernement pour les postes nominatifs, y compris dans les conseils des ministres, les ministères et les postes d'ambassadeurs, ainsi que pour les postes élus tels que les sièges au Parlement et dans les conseils locaux. Le quota GEWE est entré en vigueur en Sierra Leone en juin 2023 lors des élections présidentielles, parlementaires, celles des maires et des collectivités locales. Ce qui a résulté en une augmentation dans la représentation des femmes au niveau du Parlement, de 14.5 % à 28.2 % et une hausse similaire au niveau des collectivités locales.



**Efficacité de la loi GEWE** } 14.5 % → **28.2 %**



## Les partis politiques

Trois ans après le Baromètre de 2021, la représentation des femmes dans des postes de direction au sein des principaux partis politiques (leader, secrétaire général et secrétaire général adjoint) a chuté par trois points de pourcentage,

de 12 à 9 %. Les partis politiques sont notoirement connus pour inscrire l'égalité du genre dans leurs manifestes, voire pour soutenir les quotas de femmes dans les lois, mais pour ne pas l'appliquer dans leurs propres structures.



«Un des défis les plus importants a été mon entrée en politique. C'est très difficile pour les femmes car en premier lieu, elles doivent être désignées par leur parti politique où plusieurs noms peuvent être proposés et elles doivent passer par une élection primaire, destinée à choisir une seule personne qui représentera le district électoral. C'est à ce moment-là que la plupart des femmes éprouvent des difficultés car elles doivent alors commencer à faire campagne pour obtenir des votes. Les campagnes électorales sont par nature très coûteuses. Malheureusement, en raison de la structure patriarcale des familles, la plupart des femmes n'ont pas de contrôle sur les finances familiales. Heureusement pour moi, j'avais des projets personnels qui m'ont permis de m'autofinancer mais c'était toujours insuffisant mais au moins, c'était un point de départ.»

*Margaret Nyahoda,  
conseillère au conseil de district de Nyanga, Zimbabwe*



## Lois électorales et gestion

Les organes de gestion des élections (EMB) sont essentiels pour garantir des processus électoraux transparents, inclusifs et responsables. Dans la plupart des pays africains, les organes de gestion des élections sont des organes statutaires dont les commissaires sont nommés à travers un processus de nomination publique plus propice à la participation des femmes. Ce qui explique une représentation plus importante de femmes (30 %) dans le domaine de FPP.

Le défi le plus important identifié par les femmes candidates est le financement. L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA) a analysé les

données de 180 pays au niveau mondial. Cette analyse montre que 70 % des pays du monde fournissent un financement public direct aux partis politiques. Dans ceux ayant un système de financement public, environ 30 pays (17 %) ont un financement public (spécifique) ciblé sur le genre, notamment l'Albanie, le Brésil, le Costa Rica, la France, la Géorgie, le Kenya et la Corée du Sud. (International IDEA) a plaidé en faveur d'un financement public ciblé sur le genre comme instrument efficace pour encourager la participation des femmes en politique. En liant le montant du financement public à l'égalité du genre parmi les candidats, les partis politiques peuvent soutenir la participation des femmes.



**70 %** des pays du monde fournissent un financement **public direct** aux partis politiques



Cependant, seuls **17 %** des pays ont un financement public **ciblé sur le genre**



En Algérie, les partis politiques reçoivent un financement de l'État basé sur le nombre de candidates élues.<sup>[1]</sup> Le Burkina Faso pénalise les partis qui n'atteignent pas les quotas en réduisant le financement public, tout en récompensant ceux qui dépassent le quota de 30 %.<sup>[2]</sup> Le Cap Vert accorde un financement public aux partis alignant au moins 25 % de candidates.<sup>[3]</sup> La Guinée distribue 5 % des fonds publics aux partis dont les femmes sont élues députées et conseillères.

La législation sur les partis politiques au Kenya restreint le financement si les titulaires du bureau enregistré sont majoritairement du même sexe.<sup>[4]</sup> Au Mali, 10 % des fonds publics est partagé parmi les partis ayant des femmes élues députées ou conseillères.<sup>[5]</sup> Au Togo, le mécanisme de financement public des partis récompense les candidatures féminines réussies et réduit les frais de candidature pour les femmes.

## Les médias et les réseaux sociaux

**Fyness Mangonjwa**, la plus jeune députée au **Malawi**, se souvient comment elle est devenue l'objet de moqueries nationales après que l'interview qu'elle a accordée dans un anglais approximatif aux médias est devenue virale. «Emotionnellement blessée par cette expérience, j'ai pris des cours privés d'anglais avec un professeur, ce qui m'a beaucoup aidée. Durant les trois dernières années, j'ai appris à mieux comprendre mon rôle et maintenant, j'ai pris l'engagement de faire de la politique ma profession, en investissant massivement dans ma carrière.»<sup>[6]</sup>



Selon le Projet de Monitoring Global des Médias de 2020, 30 % des informations relayées par les journaux, les télévisions et les radios africaines sont sur la politique et la gouvernance.<sup>[7]</sup> Les sites d'information en ligne poursuivent cette tendance, les sujets politiques constituant 25 % de leur couverture. L'étude a révélé qu'en Afrique, les

femmes représentent 18 % des sources d'information (22 % dans la catégorie des sujets politiques) alors que la moyenne mondiale est de 20 %. La violence basée sur le genre (VBG) en ligne constitue une nouvelle source de difficultés pour les femmes journalistes et politiques.



Les femmes

18 %  
des sources  
d'information

22 %  
dans la  
catégorie des  
sujets politiques



**Joanna Bérenger**, fille de l'ancien Premier ministre mauricien Paul Bérenger, a refusé d'être perçue comme une héritière politique. «J'ai expliqué à plusieurs reprises dans la presse que mon père n'avait ni initié ni favorisé mon entrée en politique, même si je suis consciente qu'être sa fille m'a donné une visibilité et une sympathie auprès des électeurs à mes débuts. Cependant, le fait de devoir encore le répéter, aujourd'hui, alors que la question n'est jamais posée aux nombreux politiques 'fils de', est un triste rappel que la légitimité des femmes en politique est toujours et constamment remise en question», dit-elle. Elle a innové à **Maurice** en allaitant son bébé au Parlement.



[1] Algérie: Loi organique n° 12-03 du 12 janvier 2012 fixant les modalités augmentant les chances d'accès de la femme à la représentation dans les assemblées élues.

[2] <https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas> (pages des pays consultées le 12 février 2024)

[3] Gouvernement du Cap Vert : Loi électorale No 56 /VII/2010

[4] Gouvernement du Kenya, Loi sur les partis politiques, no 11 of 2011

[5] Gouvernement du Mali, Loi N° 05-047 / Du 18 août 2005 portant sur la Charte Des Partis Politiques

[6] Projet de Monitoring Global des Médias de 2020

[7] Faith Kaunde (2024) Naviguer en tant que femme dans le monde politique. <https://mwnation.com/navigating-politics-as-a-woman/>

## La violence envers les femmes en politique (VAWP)



La violence envers les femmes en politique n'est pas un phénomène nouveau mais elle a gagné en attention et en visibilité au cours des dernières années grâce aux efforts de différents acteurs et initiatives. Par exemple, une étude menée par l'Union Interparlementaire (IPU) en 2021 et basée sur des entretiens confidentiels avec 224 femmes parlementaires, les membres du personnel de 50 pays et d'une assemblée sous régionale<sup>[8]</sup> a révélé que 80 % des femmes interviewées avaient subi des violences psychologiques, 67 % avaient fait l'objet de comportements ou de remarques sexistes, 42 % avaient reçu des menaces de mort, de viol ou des menaces de coups ou d'enlèvement et 23 % avaient subi des violences physiques.<sup>[9]</sup> Elles ont déclaré que la plupart de ces abus

viennent de parlementaires hommes, en particulier ceux de partis rivaux.<sup>[10]</sup> Selon des études de l'Institut National Démocratique (IND) et ONU-Femmes, alors qu'il est généralement assumé que la violence politique a lieu entre partis rivaux, les collègues de partis sont parmi les auteurs les plus violents.<sup>[11]</sup> Les familles des femmes ou leurs amis, les leaders communautaires et religieux, les forces de sécurité de l'État et la police sont souvent les auteurs de violence.<sup>[12]</sup> Les médias peuvent également jouer un rôle influent dans la perpétration de la violence - soit par leurs reportages, soit par la diffusion de messages violents à propos de femmes politiquement actives en provenance d'autres sources<sup>[13]</sup>.



Au **Sénégal**, le professeur en droit **Amsatou Sow Sidibé**, leader du Mouvement Citoyen CAR LENEEN, candidate à l'élection présidentielle de 2012, a été recalée, faute de parrainage à l'élection présidentielle de février 2024. Elle déclare qu'en 2012, alors qu'elle était candidate à la présidentielle, elle a été marquée et choquée par les paroles d'un homme religieux à son endroit. «Le religieux m'a dit qu'on ne peut pas élire une femme car les chefs religieux de ce pays ne peuvent pas avoir un entretien privé avec une femme, même s'il s'agit de la présidente de la République. Ces propos ont été très blessants et ont marqué ma carrière politique.»



**Anta Babacar Ngom** était une des deux candidates à l'élection présidentielle du 25 février 2024. Elle indique que son expérience en tant que candidate à la présidence «a mis en lumière des défis», l'un d'eux étant la violence, qui a pris la forme «d'intimidations, de menaces et de campagnes de dénigrement visant à nuire à notre crédibilité et à notre image publique». Elle indique devoir composer avec «des analyses de politologues, des articles de presse critiques et acerbes de certains chroniqueurs et des commentaires d'influenceurs et d'activistes, qui sont dénigrants. Il m'est arrivé de voir des débats télévisés portant sur mes tenues vestimentaires, ce qui ne serait jamais le cas pour d'autres candidats masculins».



[8] Sexisme, harcèlement et violence envers les femmes parlementaires en Afrique (2024) Union Interparlementaire. Disponible sur : <https://www.ipu.org/resources/publications/issue-briefs/2021-11/sexism-harassment-and-violence-against-women-in-parliaments-in-africa> (Consulté le 18 février 2024).

[9] *ibid*  
[10] *ibid*  
[11] Jroland (2018) #NotTheCost: Stopper le Violence envers les Femmes en Politique. Disponible sur : <https://www.ndi.org/not-the-cost> (Consulté le 25 février 2024).  
[12] [https://www.iknowpolitics.org/sites/default/files/vawip\\_cr\\_o.pdf](https://www.iknowpolitics.org/sites/default/files/vawip_cr_o.pdf) [13] *ibid*  
[13] *ibid*



## Le rôle des hommes

«À l'avenir, le meilleur moyen est d'inciter les hommes à devenir des alliés de la cause. Nous ne devons pas les combattre. En fait, nous devons avoir une conversation avec eux ; ils pourraient être la voix manquante. Créons une masculinité positive, tout en luttant pour l'augmentation du nombre de femmes en politique et à des postes de responsabilité.»

*Dr Thando Makubaza, PADARE*

### Nouer le dialogue avec les hommes pour qu'ils soient des alliés à la cause



Les hommes sont les gardiens de ces obstacles au niveau de la famille - en tant que pères ou frères n'encourageant pas ou n'accordant pas la priorité à l'éducation de leurs filles et sœurs ; en tant qu'époux et parents hommes ne soutenant pas les aspirations politiques des femmes. Les hommes sont aussi les gardiens de la tradition et de la culture en société. Les hommes dominent dans le paysage politique actuel, que ce soit dans les Parlements qu'en tant que chefs d'État, que ce soit dans les médias que dans l'appareil des partis. Tant que les hommes rendront difficile pour les femmes l'accès aux échelons les plus

bas de la hiérarchie politique, il sera difficile de réaliser des progrès significatifs dans l'élargissement de la participation des femmes à la vie politique. Il est donc clairement nécessaire de nouer un dialogue plus efficace avec les hommes à tous ces niveaux - famille, communauté, écoles, culture, foi, médias et institutions politiques - afin de stimuler des changements d'attitudes et d'approches. Ces changements sont recherchés dans l'espoir que la pression des pairs parmi les hommes et une masse critique de femmes dirigeantes conduiront finalement à des progrès continus.

### Faire la différence ?

L'accès formel à des postes de pouvoir et à des processus de prise de décision est une condition préalable mais pas une garantie pour les femmes d'avoir le pouvoir décisionnel dans la sphère politique. La question de savoir si les femmes exercent une influence substantielle avec, sur et à travers les gens est au cœur de leur pouvoir de décision. Ce pouvoir varie d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays en fonction du contexte culturel et socio-économique. Les

indicateurs de participation effective peuvent être mesurés quantitativement en évaluant dans quelle mesure les femmes occupent des postes de direction au sein du Conseil des ministres (24 %), en tant que présidente du Parlement (29 %), en tant que maire des villes capitales (26 %), et dans les comités ministériels, et dans quels domaines. Les femmes sont moins représentées à la tête des partis politiques (9 %) et dans des postes de direction (15 %).





**Netumbo Nandi-Ndaitwah**, la troisième et actuelle vice-présidente de la **Namibie**, a agi comme vice-Première ministre de 2015 à 2024. Elle devrait devenir la première femme candidate à la présidence du parti en novembre 2024, à la suite au décès du président Hage Geingob. Le président Geingob n'allait pas se représenter et avait annoncé qu'elle serait la candidate de la SWAPO. **Patrice Talon**, chef d'État du **Bénin**, a choisi une femme, Mariam Chabi Talata Zimé, comme vice-présidente.



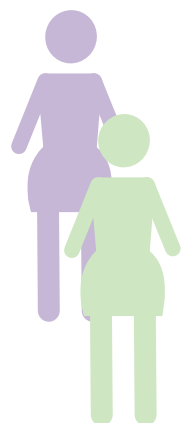
**Fatma Zohra Zerouati** est une ingénieure d'État en écologie et environnement, qui a rejoint la politique en 2012 et plus précisément le parti Tamajoue Amal El Djazair (TAJ), qui signifie le Rassemblement de l'Espoir pour l'Algérie, parti qu'elle préside toujours. Elle a été nommée ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables de 2017 au 4 janvier 2020. «Au sein du Bureau politique, j'étais responsable de l'environnement. Ce qui m'a donné l'opportunité d'introduire le concept de développement durable dans le programme politique du parti et d'organiser des activités liées. Mon expérience en tant que femme politique a influencé ma façon de travailler car il n'est pas possible de proposer des alternatives politiques sans connaître tous les aspects et données liés aux enjeux d'un pays.»



## Envisager l'avenir

L'âge est aussi un autre obstacle à l'entrée des femmes en politique. Les jeunes femmes sont les moins représentées au sein du leadership politique. Les données de l'IPU sur la participation des jeunes dans les Parlements indiquent que seuls 2.2 % des parlementaires ont moins de 30 ans, et moins de 1 % sont des jeunes femmes<sup>[14]</sup>. Mais alors qu'il y a une reconnaissance accrue du rôle crucial que les jeunes peuvent et doivent jouer dans la gouvernance et la prise de décisions, il reste encore beaucoup à faire pour soutenir les jeunes qui veulent participer à la vie politique.

**2.2 %**  
des  
parlementaires  
ont moins de 30  
ans



moins de  
**1 %**  
sont de jeunes  
femmes

«Les dirigeants parlent de problèmes des enfants mais ils ont 65 ans et cela n'a aucun sens....Ce n'est pas possible d'avoir des personnes de 65 ans qui discutent de problèmes qu'elles ne doivent probablement même pas comprendre.»

*Chelsea Mujuru, ancienne conseillère de la ville d'Harare au Zimbabwe*

[14] <https://www.ipu.org/news/call-action-young-womens-political-participation-and-leadership> consulté le 3 février 2024



**Bénédicte Bailou** est une des cinq femmes figurant dans l'Assemblée Législative de Transition (ALT) du **Burkina Faso**. Bien qu'elle n'ait pu se faire élire à la présidence de l'ALT, elle ne se décourage pas. «Dans toute élection, il faut savoir convaincre. Je n'ai malheureusement pas su convaincre cette fois mais j'avoue que je suis fière d'avoir été candidate. C'était un défi que je voulais relever. De plus, en terme de symbolisme, il était important pour moi de montrer qu'une femme, surtout jeune, peut aspirer à occuper un aussi haut poste stratégique, dans un pays d'Afrique fortement influencé par le patriarcat.»



## Sigles

<b>AU</b>	Union africaine
<b>EMB</b>	Organes de gestion des élections
<b>FPP</b>	Femmes et participation politique
<b>FPTP</b>	Système de scrutin uninominal à un tour
<b>GL</b>	Gender Links
<b>International IDEA</b>	L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale
<b>IPU</b>	Union Interparlementaire
<b>LG</b>	Collectivités locales
<b>LH</b>	Chambre basse du Parlement
<b>LTA</b>	Assemblée Législative de Transition
<b>MMP</b>	Système de proportionnelle mixte
<b>NDI</b>	L'Institut National Démocratique
<b>PR</b>	Système de représentation proportionnelle
<b>RFP</b>	Révolution pour la prospérité
<b>SADC</b>	Communauté de développement de l'Afrique australe
<b>SDG</b>	Objectifs de développement durable
<b>TSM</b>	Mesures temporaires spéciales
<b>UH</b>	Chambre haute du Parlement

Le Baromètre fait partie du consortium mené par Idea International : «*Améliorer l'inclusion des femmes dans la participation politique en Afrique*». Les six autres organisations du consortium sont FAWE, FEMNET, Gender Links, IFAN Gender Laboratory, PADARE et WLSA. Le consortium se concentre sur huit pays africains : Botswana, RDC, Eswatini, Tanzanie, Zimbabwe, Kenya, Sénégal et Côte d'Ivoire. Le Baromètre fait partie de la composante «Générer la Connaissance, la Documentation et la Dissémination» du projet sur la FPP.

**Pour des informations supplémentaires** : Contactez Susan Tolmay - Associée Genre et Gouvernance, Services de GL, sur le mél suivant : [governance@genderlinks.org.za](mailto:governance@genderlinks.org.za)

